

## GRAND CORENT

**Brunet** Pierre. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

**Buget** Henri François. Avocat demeurant à Corent. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Grand-Corent, le 17 mars 1789, tenu sur la place publique. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

**Burdet**. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Grand-Corent, le 17 mars 1789, tenu sur la place publique.

**Cochod** Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Grand-Corent, le 17 mars 1789, tenu sur la place publique. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II. Nommé maire de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Nommé assesseur du juge de paix par arrêté du représentant du peuple Boisset, le 10 brumaire an III. Elu assesseur du juge de paix, le 15 vendémiaire an IV.

**Cochot** Benoît. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

**Cochot** Joseph Marie. Laboureur demeurant à Corent. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Grand-Corent, le 17 mars 1789, tenu sur la place publique. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Nommé secrétaire de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Nommé agent national de Grand-Corent par Boisset le 10 brumaire an III. Nommé maire de Grand Corent de 1800 à 1817. Il prête serment le 2 prairial an VIII.

**Dondé** Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Grand-Corent, le 17 mars 1789, tenu sur la place publique. Nommé maire de Grand Corent par arrêté du représentant du peuple Boisset, le 10 brumaire an III. Elu adjoint de la commune de Grand Corent, le 15 vendémiaire an IV. Elu assesseur du juge de paix, le 15 vendémiaire an IV.

**Dondet** François. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

**Dondet** Joseph. Fils d'Antoine. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

**Dondet** Joseph. (Voir *Simandre*). Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

**Jacquemet** Sébastien. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

**Marion** Clément. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II. Nommé agent national de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Elu agent de la commune de Grand Corent, le 15 vendémiaire an IV.

**Seyzériat** Grégoire. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

**Seyzériat Caillad** Jean. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.